



STRATEGIE DE LA COMIFAC DANS LA PROMOTION DE LA GOUVERNANCE FORESTIERE EN AFRIQUE CENTRALE

Présentée par FOTEU Roger

**Coordonnateur Régional du projet d'appui de la
FAO/UE/ACP/FLEGT à la COMIFAC**



PLAN DE L'EXPOSE



1. Concept et principes de la gouvernance
2. Préoccupation et approche internationale
3. Stratégie de la COMIFAC
4. Les initiatives novatrices de la bonne gouvernance forestière (cas “des forêts modèles”, approche paysage ou écosystémiques)
5. Les défis à relever





1. CONCEPT ET PRINCIPES DE GOUVERNANCE

- Concept complexe: spectre trop large
- Sinon par définition: **Gouvernance** =
“ *Façon dont une instance s’organise pour appliquer les décisions collectives, faire respecter les règles relatives à la gestion d’un système ou des ressources données*”



1. CONCEPT ET PRINCIPES DE LA GOUVERNANCE (SUITE)

Les principes clés



Les cinq aspects fondamentaux aux principes de base de Nations Unies sur lesquelles ils sont basés

1. Légitimité et voix

- Participation
- Recherche de consensus

2. Reddition des comptes

- Obligation de rendre compte au public et aux intervenants (Contrôle/sanction)
- Transparence (observateur indépendant)

3. Performance

- Réactivité des intervenants
- Efficacité et efficience (Remise en cause du dispositif de gouvernance)

4. Impartialité

- Equité et primauté du droit observateur indépendant

5. Orientation : Vision stratégique /développement humain et complexité historiques, culturelles, et sociales (capacité des intervenants)

Corollaires: Représentation locale, légitime / Mise de décision collective /Décentralisation /Démocratie / Transfert de pouvoir / Etc...





2. PREOCCUPATIONS ET APPROCHE AU NIVEAU INTERNATIONAL



- Agenda 21
- Principe Forestier Chapitre 11) de l'agenda
- Accords et conventions internationaux (Climat, Biodiversité, Désertification, ...)
- Processus et outils: Flegt/(A)Fleg, PCI gestion durable des forêts, certification, Lacey Act, etc
- **Préoccupation centrale = Développer des outils harmonisés de bonne gouvernance**
- **Stratégie:** ” œuvrer pour dégager l'usufruit pour la génération actuelle et transmettre à la génération future un patrimoine amélioré



3. STRATEGIE DE LA COMIFAC

Mise en place des outils de base

- Traité de la COMIFAC (Gestion concertée et participative du patrimoine commun)
- Instauration d'une instance pour coordination, suivi / évaluation/ Harmonisation / Prise de décision, etc...
- Plan de convergence
- CEFDHAC (REPAR, REPALEAC, REFADD, etc.): plateforme de dialogue multi acteurs.
- Groupe de travail thématique et autres comités ad hoc (Climat, Biodiversité, Formation, Genre, Peuple autochtone, Gestion transfrontalière, etc...)
- Programme spécifique (Désertification, APA, TRIDOM, etc...)





3. STRATEGIE DE LA COMIFAC (SUITE)

- **Plan de convergence = expression de la gouvernance forestière en Afrique Centrale**
- **Approche stratégique: Développement des outils harmonisés de bonne gouvernance forestière au travers de dix (10) axes stratégiques à savoir:**

1) Harmonisation des politiques / 2) Connaissance des ressources / 3) Aménagement et reboisement forestier / 4) Conservation de la diversité biologique / 5) Valorisation / 6) Développement des activités alternatives et de réduction de la pauvreté / 7) Renforcement des capacités- participation-information – Formation / 8) Recherche développement / 9) Développement de mécanisme de financement / 10) Coopération et partenariat





3. STRATEGIE DE LA COMIFAC (SUITE) LES ACQUIS



- Feuille de route sur le processus d'harmonisation des politiques
- Accord sous-régional de contrôle forestier
- Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des produits forestiers non ligneux d'origine végétale en Afrique Centrale
- Directives sous régionales sur la participation des populations, des peuples autochtones et des ONG à la gestion forestière
- Manuel de suivi des parcelles d'échantillonnage permanent, etc...





4. EXEMPLE CONCRET DE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE BONNE GOUVERNANCE



Projet d'appui FAO/UE/ACP/FLEGT à la COMIFAC

Objectifs:

- **Mettre en place un groupe de travail sur les questions de bois en transit en Afrique Centrale**
- **Développer les outils harmonisés pour le suivi de bois en transit s'inscrivant dans le cadre des accords APV** (Harmonisation des systèmes de traçabilité et de légalité)
- **Mettre en place une plate forme d'échange d'informations sur le suivi de bois en transit**
- **Mettre en place des guichets uniques aux postes transfrontaliers et aux postes d'embarquement pour bois en transit**
- **Former les parties prenantes sur l'usage des mesures et dispositifs mis en place**





5. DEFIS A RELEVER

- Internationalisation par les pays membres des règles de bonne gouvernance développées par la COMIFAC
- Décentralisation de la gestion forestière (Gouvernance locale)
- Répartition: des **R**ôles / **R**esponsabilités / **R**elations / **R**essources (4 **R**)
- Les solutions de l'approche "foret modèle" (Canada)





Je vous remercie pour votre
bienveillance attention

